

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH**

**Procès-verbal de la session ordinaire  
du mercredi 25 novembre 2009**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le vingt-cinq novembre de l'an deux mille neuf à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

Mmes Danielle Côté, parent  
Isabelle Doyon, enseignante  
Valérie Simoneau, représentante de la communauté  
Lucie Thivierge, éducatrice au service de garde

MM. Normand Cossette, enseignant  
Christian Leclerc, parent  
Stéphane Saulter, parent

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

**ABSENCES**

Mmes Martine St-Laurent, commissaire  
Hélène Vallée, enseignante

M. Sylvain Lacroix, parent

**OUVERTURE DE  
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint, l'assemblée peut débuter. Il est 19 h 30.

**ADOPTION DE  
L'ORDRE DU  
JOUR**

CE-479-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Danielle Côté,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
DU 14 OCTOBRE  
2009**

CE-480-09 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Isabelle Doyon,

QUE le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES  
DÉCOULANT DU  
DERNIER  
PROCÈS-  
VERBAL**

Représentant de la communauté : Madame Valérie Simoneau, parent de deux élèves à l'école et membre de l'organisme de participation des parents, est désignée comme membre de la communauté siégeant au conseil d'établissement.

Règles de régie interne ; Les membres s'entendent pour dire que nous devons avoir une proposition de résolution que si un vote est nécessaire.

Consultation pour les moyens de financement : Les enseignants de l'école ont exprimé le souhait de vendre des confitures « La Fraisonnée ». Les membres du C.E. approuvent ce mode de financement et proposent de faire une pré-vente en laissant le choix aux parents de vendre au minimum un nombre « X » d'articles ou de payer le montant généré par les profits de la vente.

Fête de l'Halloween à l'école : Madame Roy dresse le portrait des activités réalisées dans le cadre de l'Halloween et explique aux membres que des moyens de consultation des élèves seront mis en place ultérieurement. Elle remercie les parents qui ont contribué à faire de cette fête d'école une réussite.

**INTERVENTION DE  
L'ASSEMBLÉE**

Il n'y a aucune intervention de l'assemblée.

**RAPPORT  
ANNUEL  
(L.I.P art. 42)**

Les membres prennent connaissance du rapport annuel 2008-2009 et échangent sur son contenu.

CE-481-09 IL EST RÉSOLU,

QUE le rapport annuel 2008-2009 soit adopté après la correction de deux petites coquilles.

ADOPTÉE.

**POPULATION  
SCOLAIRE**

Madame Roy présente l'état de la population scolaire à la Commission scolaire Harricana. Une attention particulière est portée à l'égard de la clientèle de l'école. Les membres échangent à ce propos.

**PORTRAIT DE  
L'ÉCOLE**

La directrice dresse le portrait de l'école, soit : la répartition de la clientèle scolaire, les services offerts à nos élèves et les statistiques de réussite en juin 2009.

**SUIVI AU PLAN  
DE RÉUSSITE**

Une synthèse des objectifs et moyens pour chacune des orientations du plan de réussite de l'école est présentée. Les membres sont également informés des travaux du comité de pilotage du plan de réussite de l'école.

**INFORMATION-  
CORRESPONDANCE**

Les points d'information suivants sont apportés :

- Mesures d'urgences : un suivi du déroulement de la journée de vaccination est fait. Au total, 90% de nos élèves ont été vaccinés.
- Activités du mois de décembre : les enseignants, la directrice et un membre de l'O.P.P. présentent les activités que les élèves vivront au cours du mois de décembre, soit : patinage libre, joute de hockey parents-personnel et élèves, cinéma, dîner collectif, bingo de Noël. Les élèves du service de garde iront visiter le Musée minéralogique de Malartic lors de la journée pédagogique du 30 novembre.

**AFFAIRES  
NOUVELLES**

- Les membres discutent de la sécurité sur la cour d'école et du désir de voir cette dernière clôturée, du moins du côté nord. Une demande sera faite en ce sens lors de la période des demandes en aménagement et transformations au niveau de la commission scolaire.

**CLÔTURE DE  
LA RÉUNION**

CE-482-09 IL EST RÉSOLU,  
QUE l'assemblée soit levée. Il est 20 h 57.

ADOPTÉE.

---

Christian Leclerc  
Président du C.É.

---

Andrée Roy  
secrétaire d'assemblée